

Jeudi, 17 septembre 1896.

Les membres présents étaient:—

L'honorable CHARLES ALPHONSE PANTALÉON PELLETIER, Président,

Les honorables messieurs

Adams,	Cochrane,	Masson,	Perley,
Aikins,	De Blois,	McCallum,	Poirier,
Allan,	Dever,	McClelan,	Power,
Almon,	Dickey,	McDonald (Cap-Breton),	Primrose,
Arnand,	Dobson,	McInnes (N.-Westm'tr),	Prowse,
Arsenault,	Ferguson (I.P.-E.),	McKay,	Reid,
Baird,	Forget,	McKindsey,	Robitaille,
Baker,	Gowan,	McLaren,	Ross,
Bécharde,	Hingston (Sir William),	McMillan,	Scott,
Bellerose,	Kirchhoffer,	Merner,	Snowball,
Bernier,	Landry,	Miller,	Sullivan,
Bolduc,	Lewin,	Montplaisir,	Temple,
Boucherville, de	Lougheed,	Mowat (Sir Oliver),	Thibaudeau,
Boulton,	Macdonald (I.P.E.),	O'Brien,	(de la Vallière),
Bowell, (Sir Mackenzie),	Macdonald (Victoria),	O'Donohoe,	Vidal,
Carling (Sir John),	Macfarlane,	Ogilvie,	Villeneuve,
Casgrain,	MacInnes (Burlington),	Owens,	Wark.
Clemow,			

PRIÈRES.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues:—

De la Compagnie de poudre de Hamilton, demandant un acte qui amende son acte constitutif;

De la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique, demandant un acte qui confirme une certaine convention conclue entre elle et la Compagnie du Grand Tronc de chemin de fer du Canada.

L'honorable Sir John Carling, du comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes, relatif aux Impressions du Parlement, a présenté son premier rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit:—

CHAMBRE DE COMITÉ,

17 septembre 1896.

Le comité mixte des deux Chambres relatif aux Impressions du Parlement, a l'honneur de présenter son premier rapport comme suit:—

Le comité recommande que Moses H. Seed, qui a été employé dans le bureau de distribution de la Chambre des Communes pour la session de 1896, commencée le 2 janvier, soit payé pour toute la durée de cette session au même taux qu'un commis sessionnel.

Le comité recommande aussi qu'au rapport présenté à la Chambre le 5 mai 1892, approuvé à la même date et qui se lit comme suit:—

“ Votre comité recommande aussi que tout nouveau sénateur et membre de la “ Chambre des Communes reçoive une valise en cuir et une caisse de papeterie.